



Résumé de l'évaluation

Programme de stages pratiques pour étudiants (phase I)



Au sujet du programme

Le Programme de stages pratiques pour étudiants offre des subventions salariales aux employeurs, partout au Canada, afin de créer des possibilités d'apprentissage en milieu de travail pour les étudiants de niveau postsecondaire. Le programme est dispensé par un certain nombre de bénéficiaires de financement externes issus de différents secteurs de l'économie. Des partenariats sont également noués entre les employeurs et les établissements d'enseignement postsecondaire afin de créer de nouveaux stages pratiques et de mieux harmoniser la formation postsecondaire avec les besoins des employeurs du Canada.



Principales constatations

1. Il existe un besoin continu pour le Programme de stages pratiques pour étudiants pour favoriser une meilleure harmonisation entre les compétences des étudiants de niveau postsecondaire et l'évolution des besoins des employeurs au Canada. En outre, les employeurs souhaitent que le programme devienne permanent.
2. Le programme a créé 11 952 possibilités d'apprentissage en milieu de travail entre avril 2017 et mars 2020. Il comblait une lacune dans les programmes, et la grande majorité des étudiants et des employeurs étaient satisfaits ou très satisfaits du programme.
3. La grande majorité des étudiants et des employeurs ont déclaré que grâce à la participation au programme, les étudiants avaient amélioré leurs compétences professionnelles.
4. À la suite de leur participation au programme, la majorité des employeurs envisageraient de recourir à des stages pratiques dans l'avenir et d'embaucher à long terme certains des étudiants ayant participé au programme.
5. Les parties prenantes étaient satisfaites de la conception et de la prestation du programme.



Ils ont également indiqué que les ententes pluriannuelles étaient un point fort facilitant les relations suivies et la planification à long terme. Toutefois, certains d'entre eux ont fait état de difficultés liées au processus de demande et d'une connaissance limitée des possibilités de formation.

6. L'exigence de « nouveaux stages nets » et le fait que les étudiants internationaux ne soient pas admissibles ont été considérés comme des limites liées à la conception du programme, tant par les employeurs que par les bénéficiaires de financement. L'expression « nouveaux stages nets » signifie que tous les nouveaux stages pratiques doivent s'ajouter à ceux offerts l'année précédant le financement du programme.

Recommandations

1. Mieux faire connaître et comprendre le programme par les étudiants, les employeurs et les établissements d'enseignement postsecondaire du Canada.
2. Encourager le développement de formations sur les compétences professionnelles à la disposition des participants en complément à leur expérience de stage pratique.
3. Accroître l'accessibilité au programme en continuant à combler les lacunes en matière de langues officielles dans les communications et la documentation.
4. Envisager de donner suite aux suggestions des employeurs et des bénéficiaires de financement visant à supprimer de manière permanente l'exigence de « nouveaux stages nets » pour les employeurs.
5. Assurer la collecte, la saisie et le compte rendu précis et complets des données.

L'évaluation complète du [Programme de stages pratiques pour étudiants](#) est disponible à l'adresse suivante

